

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue  
exceptionnellement en direct par webdiffusion, le lundi 17 janvier 2022 à 19 h, en raison  
de la pandémie de la COVID-19 et dans le respect des mesures sanitaires en vigueur**

---

**PRÉSENCES :**

Mme Nancy BLANCHET, mairesse d'arrondissement  
Mme Laura-Ann PALESTINI, conseillère de la Ville  
M.BM. Richard DESCHAMPS, M.B.A., conseiller de la Ville  
Mme Daniela ROMANO, conseillère d'arrondissement  
Mme Josée TROILO, conseillère d'arrondissement  
M. Michel NOEL, conseiller d'arrondissement  
M. Benoit AUGER, conseiller d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Nathalie HADIDA, secrétaire d'arrondissement  
Mme Christianne Cyrenne, Directrice d'arrondissement

---

**10 - Ouverture de la séance et mot de la mairesse**

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h.

---

Collègues du conseil,  
Mesdames et messieurs,

Tout d'abord, permettez-moi de vous offrir mes meilleurs vœux pour la nouvelle année!

J'espère de tout cœur qu'elle vous apportera santé, joie, espoir et douceur.

Qu'elle vous apporte aussi l'émerveillement, l'inspiration, des moments de grâce, de beaux défis à relever et beaucoup d'amour.

L'année débute difficilement, avec le prolongement de la crise sanitaire que nous aurions bien souhaité laisser en 2021. Malgré tout, il faut continuer à espérer de meilleurs jours.

Prenez bien soin de vous et de vos proches. Nous vivons des mois difficiles sur le plan de la santé mentale. Il y a beaucoup de solitude et de détresse. La pandémie vient aggraver des problèmes qui existaient déjà. Ouvrons les yeux, tendons l'oreille et la main à l'égard de ceux et celles que l'on sent fragiles. La bienveillance et l'empathie sont les plus beaux cadeaux que l'on puisse offrir à quelqu'un.

Par ailleurs, qui dit hiver dit opérations de déneigement. Et les questions sont fréquentes concernant les opérations de chargement de la neige de la part non seulement des citoyens, mais aussi des représentants des médias.

Conformément à sa Politique de déneigement, la Ville de Montréal déclenche une opération générale de chargement de la neige à partir d'une accumulation de 10 à 15 cm.

Avec l'importante tempête de neige qui a déferlé aujourd'hui, la Ville de Montréal annonce le début des opérations de chargement de la neige à compter de demain matin 7 h.

Les opérations d'épandage et de déblaiement sont actuellement en cours pour préparer le terrain au 2e chargement de l'hiver, une opération d'envergure qui permet de faciliter les déplacements de la population sur le réseau.

Les opérations de déneigement : une affaire de tous

De manière générale, il faut 4 jours et 4 nuits de travail pour ramasser 15 cm de neige. Si d'autres précipitations tombent pendant cette période, il faut prolonger, voire recommencer les opérations.

Les citoyens peuvent également contribuer au bon déroulement des opérations de déneigement. C'est simple, il suffit d'adopter les bons comportements.

### Signalisation

Pour ne pas nuire aux opérations de déneigement, il est important de respecter les consignes et d'appeler le numéro indiqué avant de vous stationner du côté interdit.

Afin de libérer les places dans la rue, nous vous invitons à stationner votre véhicule dans votre entrée, si vous en avez une.

### Stationnement incitatifs

Sachant que plusieurs résidents effectuent du télétravail, l'arrondissement met à la disposition des citoyens des places de stationnement gratuites :

- Mairie d'arrondissement
- Parc des Rapides
- Parc Riverside
- Parc Dollier-De Casson
- Rue Centrale (entre les 4e et 5e Avenues)
- Aréna Jacques-Lemaire

Or, il est important de déplacer votre véhicule après 24 heures pour permettre à tous de bénéficier des places de stationnement.

#### Rappel important

De nombreux obstacles se dressent sur la route des équipes de déneigement, ce qui ralentit leur progression.

Pour que nos équipes puissent déneiger plus rapidement, laissez ordures, recyclage et bac brun sur votre terrain et stationnez votre voiture parallèlement au trottoir, à 30 cm de celui-ci.

Ce sont des gestes simples qui aideront nos équipes à effectuer les opérations de déneigement plus efficacement.

Des vidéos sur le déneigement sont disponibles sur nos plateformes numériques. Nous vous invitons à les visionner et à les partager.

En terminant, les opérations de déneigement apportent leur lot de défis, notamment en raison des changements climatiques qui modifient nos hivers et qui ont un impact sur nos opérations.

Heureusement, nos équipes ont prouvé leur grande capacité d'adaptation. Cet hiver, tout est en place pour nous permettre de réagir efficacement et permettre aux LaSalloises et aux LaSallois de profiter de l'hiver de manière sécuritaire.

Faisons preuve de patience et, surtout, pour votre collaboration absolument essentielle!

Merci.

---

#### **CA22 20 0001**

#### **Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement**

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

10.02

---

**CA22 20 0002****Période de réponses et questions du public**

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

Questions posées par	Sujet de l'intervention
Vincent Brunet	Bornes de recharge
France Daoust	Chargement de la neige
Diane Garand	Chargement de la neige Neige déposée dans la rue
Gary Ozanick	Couleur des sacs d'ordures
Douglas Hastie	Chiens sans laisse au parc Leroux

Adoptée à l'unanimité.

10.03

---

**CA22 20 0003****Condoléances - décès de Mme Kathleen Kelly**

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Michel NOEL

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de madame Kathleen Kelly.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.04

---

**CA22 20 0004**

**Condoléances - décès de M. Gilles Fortin**

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur Gilles Fortin survenu le 4 décembre dernier.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.05

---

**CA22 20 0005**

**Condoléances - décès de M. Salvatore Cinquino**

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Nancy BLANCHET

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur Salvatore Cinquino.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.06

---

**CA22 20 0006**

**Condoléances - décès de M. Denis Lafleur**

Il est proposé par Michel NOEL

appuyé par Nancy BLANCHET

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur Denis Lafleur.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.07

---

**CA22 20 0007**  
**Condoléances - décès de M. Gino Melatti**

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur Gino Melatti.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.08

---

**CA22 20 0008**  
**Approbation du procès-verbal de la séance du conseil du 13 décembre 2021**

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 13 décembre 2021 à 19 h.

Adoptée à l'unanimité.

10.09

---

**CA22 20 0009**

**Compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 15 décembre 2021**

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'accepter le dépôt du compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 15 décembre 2021.

Adoptée à l'unanimité.

10.10 1212363124

---

**CA22 20 0010**

**Soutien financier à trois organismes**

Il est proposé par Michel NOEL

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'autoriser le versement de l'équivalent de la subvention 2020 du soutien financier au fonctionnement au Centre LaSalle D&D 50+, au Programme de Basketball des Leaders et au Conseil des personnes âgées de la communauté noire de Montréal, dérogeant ainsi à l'article 5.4.1 de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes de LaSalle pour l'année 2021 en raison de la pandémie de la COVID-19.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1218157006

---

**CA22 20 0011**

**Article 85 - travaux sur la piste cyclable du canal de l'Aqueduc**

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Michel NOEL

et résolu :

D'offrir au conseil municipal, en vertu du deuxième alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4) que l'arrondissement de LaSalle prenne en charge la conception, la coordination et la réalisation de travaux visant la piste cyclable du canal de

l'Aqueduc Phase 1 (Section A) sur le réseau artériel administratif de la Ville (RAAV) dans le cadre de l'appel à projets d'aménagement de rue artérielle et d'aménagements cyclables, édition 2021.

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1227151001

---

**CA22 20 0012**

**Article 85 - travaux de reconstruction de trottoirs et de bordures sur le réseau artériel**

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'offrir au conseil municipal, en vertu du deuxième alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), de prendre en charge la réalisation des travaux de reconstruction de sections de trottoirs et de bordures sur le réseau artériel et collectrices de l'arrondissement LaSalle, dans le cadre du Programme de maintien des infrastructures - réfection mineure de trottoirs 2022.

Adoptée à l'unanimité.

30.02 1227151002

---

**CA22 20 0013**

**Confirmation au MTQ - Accès et dépenses d'entretien de la Route verte pour l'année 2021**

Il est proposé par Michel NOEL

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

De confirmer au ministère des Transports du Québec que les dépenses d'entretien du tronçon de la Route verte dans l'arrondissement de LaSalle totalisent 185 152 \$ pour l'année 2021.

De confirmer que la piste cyclable du boulevard LaSalle a une longueur de 7,9 kilomètres et que son accès est libre et gratuit.

Adoptée à l'unanimité.

30.03 1217551026

---



**CA22 20 0014**

**Avis de motion - règlement d'emprunt LAS-0150 pour des travaux de réfection de voirie**

Avis de motion est donné par madame la conseillère Josée Troilo de l'adoption à une séance subséquente du conseil du règlement LAS-0150 autorisant un emprunt de 2 132 000 \$ pour des travaux de réfection de voirie dans l'arrondissement de LaSalle.

40.01 1216152013

---

**CA22 20 0015**

**Dépôt et présentation du projet de règlement d'emprunt LAS-0150**

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

De déposer et de présenter le projet de règlement d'emprunt LAS-0150 visant la réfection d'infrastructures de voirie tel que bordures, trottoirs, fondations de chaussée, pavages, puisards, regards, remplacement de bornes incendies, panneaux identificateurs, poubelles souterraines, plantations d'arbres et autres travaux incidents. Des travaux de remplacement de bases de béton, de lampadaires, points d'alimentation et toutes les signalisations lumineuses situées dans l'emprise de rue font également partie de ce règlement.

Le terme de l'emprunt ne devra pas excéder 20 ans et les dépenses relatives à ce règlement d'emprunt seront à la charge des citoyens de l'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

40.02 1216152013

---

**CA22 20 0016**

**Avis de motion - règlement d'emprunt LAS-0151 pour des travaux de réfection de parcs et de piscines**

Avis de motion est donné par madame la conseillère Daniela Romano de l'adoption à une séance subséquente du conseil du règlement LAS-0151 autorisant un emprunt de 1 000 000 \$ pour des travaux de réfection de parcs et de piscines dans l'arrondissement de LaSalle.

40.03 1216152014

---

**CA22 20 0017****Dépôt et présentation du projet de règlement d'emprunt LAS-0151**

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Michel NOEL

et résolu :

De déposer et de présenter le projet de règlement d'emprunt LAS-0151 visant la réfection d'aires de jeux, de bordures, de clôtures, de mobilier urbain, de sentiers piétons, de terrains sportifs, de piscines, de pataugeoires ou jeux d'eau, d'équipements destinés à leur fonctionnement, de plantations d'arbres et d'éclairage de parcs.

Le terme de l'emprunt ne devra pas excéder 20 ans et les dépenses relatives à ce règlement d'emprunt seront à la charge des citoyens de l'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

40.04 1216152014

---

**CA22 20 0018****Avis de motion - règlement d'emprunt LAS-0152 pour des travaux de réfection de bâtiments**

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller de la Ville Richard Deschamps de l'adoption à une séance subséquente du conseil du règlement LAS-0152 autorisant un emprunt de 205 000 \$ pour la réfection de différents bâtiments dans l'arrondissement de LaSalle.

40.05 1216152015

---

**CA22 20 0019****Dépôt et présentation du projet de règlement d'emprunt LAS-0152**

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

De déposer et de présenter le projet de règlement d'emprunt LAS-0152 visant la réfection de différents bâtiments incluant les chalets de parcs, les arénas, le Centre Henri-Lemieux, l'hôtel de ville, le 8700 Hardy, tels que le remplacement de fenêtres et de portes, les toits, les escaliers, les structures du bâtiment, les équipements de plomberie, la ventilation, le chauffage et la réfection de locaux.

Le terme de l'emprunt ne devra pas excéder 20 ans et les dépenses relatives à ce règlement d'emprunt seront à la charge des citoyens de l'arrondissement. Un registre sera tenu à cette fin.

Adoptée à l'unanimité.

40.06 1216152015

---

**CA22 20 0020**

**Dérogation mineure - marges avant du bâtiment au 8745 boul. LaSalle**

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'accorder une dérogation mineure pour le bâtiment situé au 8745, boul. LaSalle, afin d'y autoriser des marges avant de 3,81, 3,98 et 1,16 mètres (d'ouest en est), alors que selon le règlement de zonage numéro 2098, article 3.5.7.3 et de la grille des usages et des normes numéro U04-10, les marges avant doivent être d'un minimum de cinq (5) mètres (TR3003048163).

Adoptée à l'unanimité.

40.07 1212363123

---

**CA22 20 0021**

**P.I.I.A.D. - installation d'une enseigne sur un bâtiment commercial au 7548 rue Centrale**

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'accorder, en vue de l'émission d'un certificat d'autorisation (demande EN3003079998), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables numéro LAS-0146, en vue de permettre l'installation d'une enseigne sur un bâtiment commercial situé au 7548, rue Centrale.

Adoptée à l'unanimité.

40.08 1212363122

---

**CA22 20 0022****P.I.I.A.D. - agrandissement et modification d'une habitation unifamiliale au 712 - 40e Avenue**

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis d'agrandissement (demande AG3002568114), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables numéro LAS-0146, afin de permettre l'agrandissement et la modification d'une habitation unifamiliale située au 712, 40e Avenue.

Et ce, à la condition suivante :

- Qu'un plan d'aménagement paysager soit déposé pour la délivrance du permis. L'aménagement proposé devra notamment faire en sorte que la façade latérale gauche de l'agrandissement soit partiellement dissimulée par de la végétation.

Adoptée à l'unanimité.

40.09 1212363121

---

**CA22 20 0023****Désignation de deux espaces à la nouvelle bibliothèque L'Octogone**

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

De nommer l'un des deux espaces de création de type Fab-Lab « L'Ébullition » et l'espace café « Le Phylactère » à la nouvelle bibliothèque L'Octogone.

Adoptée à l'unanimité.

51.01 1225212001

---

**CA22 20 0024**

**Levée de la séance**

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

De lever la séance à 19 h 27.

Adoptée à l'unanimité.

70.01

---

---

Nancy BLANCHET  
Mairesse d'arrondissement

---

Nathalie HADIDA  
Secrétaire d'arrondissement

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

---

Nancy BLANCHET  
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 7 février 2022.